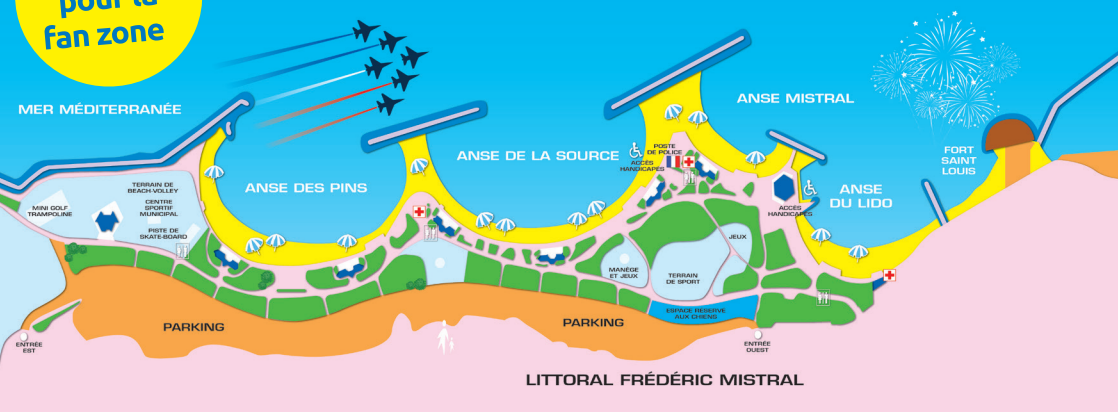


FESTIVITÉS DU 15 AOÛT

16h Show aérien avec la Patrouille de France
22h Feu d'artifice et embrasement du Fort Saint-Louis

7 entrées
pour la
fan zone



Corniche F. Mistral Stationnement interdit toute la journée. Aux alentours de 14h, fermeture progressive du littoral Frédéric Mistral et de toutes les rues adjacentes.

Parkings Forfait unique à 3,50 euros, de 20h à 2h du matin, sur les parkings Mayol, Lafayette, Liberté et Peiresc.

Parkings des plages Fermés dans la partie Sud dès 6 heures du matin. L'entrée se fera uniquement par l'Ouest (côté Lido). Une fois pleins, ces derniers seront définitivement fermés. Tous les coffres des véhicules seront inspectés visuellement. La sortie se fait par l'Est, au niveau du rond-point de l'Appel du 18 juin 1940.

Bus Renforcement des lignes 1, 3 et 18M du réseau Mistral. Service nocturne jusqu'à 1h15 du matin. Après le feu d'artifice, les bus seront positionnés le long de l'avenue des Tirailleurs sénégalais (rond-point du Polygone)

16h Fermeture des routes du Faron et du Baou. Circulation restreinte chemin de la Batterie basse (stationnement interdit) avec fermeture possible sur ordre.

Plages Baignade autorisée dans les anses. Navigation interdite depuis la plage de Pipady jusqu'à la digue sud de la 4^e anse de 12h à minuit. Le port Saint-Louis du Mourillon reste ouvert à la navigation.

Afin de garantir la sécurité des participants, accès filtré avec fouilles et palpations à toutes les entrées.

Objets interdits dans la fan zone : *verre, bouteilles plastique de + de 1,5 l / vélos, objets roulants & encombrants / sacs volumineux (10 l maximum) / armes / articles pyrotechniques & matériels explosifs / outils divers / lasers / trottinettes / bouteilles de gaz...*